

en Ontario. Nous espérons donc que vous nous aiderez à aménager un tracé entièrement canadien.

Je sais que d'autres députés prendront la parole pendant l'examen du projet de loi. J'en aurai long à dire au sujet d'une autre mesure présentée par un représentant de la Colombie-Britannique avec qui je ne suis pas pleinement d'accord. La Chambre l'abordera peut-être ce soir.

Avec raison, je crois, l'honorable député de Vancouver-Sud nous a conviés à lui poser des questions. J'en ai une ou deux à lui poser moi-même. Il n'est pas un seul député, j'en suis sûr, qui voudrait accorder ces chartes uniquement afin de lancer ces entreprises. Ce n'est pas ce que je demande. L'honorable député de Vancouver-Sud dit que sa société est étroitement liée à la maison Bechtel et à quelques-unes des grandes compagnies pétrolières. Je suppose qu'il veut dire l'Imperial Oil, la plus importante société pétrolière au Canada. Ce que je veux montrer...

Des voix: Adopté.

M. Cruickshank: Des voix crient "adopté". Que les honorables députés qui veulent mettre les États-Unis en valeur sachent que plus ils crieront "adopté", plus cela prendra de temps.

Je suppose que les sociétés pétrolières vont aider à financer l'entreprise. Si cela était, je dirais que l'initiative est excellente. Si c'est de l'Imperial Oil qu'il s'agit, cela veut dire l'une des sociétés les plus puissantes au Canada, n'est-ce pas? Il est un autre point dont je voudrais m'assurer et je suis sûr que l'honorable député sera heureux de me l'expliquer. L'aménagement du pipe-line, a-t-il dit, commencera en juin. Si j'ai bien compris, les travaux ne peuvent commencer que si la Commission des transports approuve, quelle que soit la société ou quel qu soit le pipe-line. J'ignore si mon honorable ami a des entrées auprès de la Commission des transports, alors que les autres sociétés en seraient privées, mais je serais heureux de le savoir et de savoir aussi que les travaux commenceront en juin. Voilà un point que je lui demande de m'expliquer.

Puis l'honorable député dit qu'on dispose de l'acier voulu. Je croyais que depuis longtemps la Chambre était saisie d'un bill,—pas encore adopté,—destiné à régir l'acier. Quand, donc, mon honorable ami nous annonce que l'acier voulu est disponible, je conclus qu'il a de bonnes raisons de l'affirmer. Je ne lui cherche pas noise, mais j'aimerais qu'il nous indiquât clairement ce qu'il sait de la situation en ce qui concerne l'acier. Je veux être bien sûr qu'on dispose effectivement d'acier à cette fin. Je voudrais aussi qu'il me dise sur quelle assurance il se fonde pour dire que les travaux commenceront en juin.

Je le répète, le parcours passe au beau milieu de la circonscription de Fraser-Vallée, la plus belle au Canada. Malheureusement, il ne traverse pas la ferme Cruickshank; j'aurais bien voulu pourtant vendre un droit de passage.

C'est tout ce que j'ai à dire. J'ai joué franc jeu, je crois. Je n'ai pas cherché à retarder l'adoption du bill; je compte même qu'il avancera d'une étape ce soir. Mais je n'ai aucune excuse à présenter après avoir participé activement ici aux débats sur les pipe-lines au point qu'on m'a même accusé de tactiques d'obstruction, car, soit dit en passant, ces tactiques commencent à rapporter des dividendes à notre grande province du Pacifique.

Je saurais gré à l'honorable député de me fournir les renseignements que je lui ai demandés.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra): Je ne voudrais pas empêcher notre collègue de Vancouver-Sud (M. Laing) de répondre aux questions. Sans doute le fera-t-il lorsque le moment sera venu de clore la discussion.

En me levant pour appuyer le bill je signale aux honorables députés qu'il met en jeu une question importante dès la présente session puisque, en effet, ce n'est pas le dernier bill qu'on nous soumet. Voici l'affaire. On reconnaît que seuls la Colombie-Britannique, le Washington et l'Oregon constituent un marché pour le pétrole qu'on peut transporter de l'Alberta par un même pipe-line. On l'a compris l'an dernier en étudiant la loi sur le gaz.

Ce pipe-line jusqu'au Pacifique passera-t-il en territoire canadien pour atteindre un port canadien. Le pétrole sera-t-il raffiné au Canada par des Canadiens ou bien, au contraire, le pipe-line traversera-t-il surtout les États-Unis pour se rendre à un port américain, à une raffinerie américaine? Voilà la question qui va se poser dans les débats qui auront lieu ici au sujet de ces bills visant les pipe-lines à pétrole.

La Chambre sait que, comme notre collègue de Fraser-Valley, je suis fermement partisan d'un pipe-line canadien, tout comme l'an dernier. Tous les travaux se feront au Canada. L'huile sera raffinée au Canada et, de l'établissement d'une raffinerie en Colombie-Britannique dont sortira une réduction du prix de l'essence et d'autres produits du pétrole, il s'ensuivra des progrès dans cette province. On y disposera d'un excédent par rapport aux besoins. Il va sans dire que nos amis et voisins du Washington et de